

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignette une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| <input type="radio"/> Réclamation                      | : contact@mupras.com  |
| <input type="radio"/> Prise en charge                  | : pec@mupras.com      |
| <input type="radio"/> Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 0057690

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 4699

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre:

Nom & Prénom : MABROUR Mohamed

Date de naissance : 10/01/1950 à Casablanca

Adresse : Leot. ELTHAMOURI, Rue S N° 34 oulets Casablanca. Email: mabrour@gmail.com

Tél. : 0661326392

Total des frais engagés : 372,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : 12 JUIN 2023

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Age:

Enfant

Nature de la maladie :

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 07/04/2023

Signature de l'adhérent(e) :

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
07/04/2023		6		 ICE: 001614006000058 111, Bd Anoual

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>HARMACIE ANOUAL</b> Angle Boulevard d'Anoual et Allée du lion - Casablanca Tél : 05 22 86 11 20	07/04/23	372.00

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important:**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ORL.

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553

### **[Création, remont, adjonction]**

Fonctionnel Thérapeutique nécessaire à la profession

The diagram illustrates a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth arranged in four quadrants. The quadrants are labeled D (left), H (top), G (right), and B (bottom). A central vertical axis is labeled 'H' at the top, and a horizontal axis is labeled 'D' on the left and 'G' on the right. The teeth are numbered as follows: Top row (H): 1, 1; Second row (H): 2, 2; Third row (H): 3, 3; Fourth row (H): 4, 4; Fifth row (H): 5, 5; Sixth row (H): 6, 6; Seventh row (H): 7, 7; Eighth row (H): 8, 8. Bottom row (B): 1, 1; Second row (B): 2, 2; Third row (B): 3, 3; Fourth row (B): 4, 4; Fifth row (B): 5, 5; Sixth row (B): 6, 6; Seventh row (B): 7, 7; Eighth row (B): 8, 8.

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

GE Healthcare



**OMNIPACQUE™**

300 mg I/ml ملغم بود/مل

mg I/ml  
ملغمیل

mg I/ml  
ملغمیلی

**PPV  
372,00**

FIN  
D'EXECUTION

COEFFICIENT  
DES TRAVAUX

## MONTANTS DES SOINS

DATE DU  
DEVIS

DATE DE  
L'EXECUTION

60+104/2023

Mme. MARIE EPI MARBONNE  
NATIONA

372.0 - Dmiv pgs ne 30

Novel



**PHARMACIE ANGUAU**  
Angle Boulevard d'Angoulême  
91 Allée du lion - 95360 Gonesse  
Tél. 06 22 86 11 20

Casablanca, le 07 Avril 2023

**DR BENNANI JALIL**

**MME. MOUZABI EP MABROUR NAIMA**

### **COMPTE RENDU**

#### **TDM CERVICO THORACO-ABDOMINO-PELVienne**

##### **Indication :**

Bilan de contrôle d'un lymphome non hodgkinien gastrique traité en rémission complète et un cancer du sein droit traité par mastectomie.

##### **Technique :**

Acquisition hélicoïdale sans et avec injection de contraste, aux temps artériel et portal.

##### **Résultat :**

##### **A l'étage cervical :**

- Absence d'adénopathie cervicale.

##### **A l'étage abdomino-pelvien :**

- Absence d'adénopathie axillaire ou médiastinale.
- A noter l'existence d'une circulation collatérale médiastinale antérieure avec absence d'opacification de la veine sous clavière droite qui apparaît dilatée.
- Absence d'épanchement pleuro ou péri-cardique.
- Epaississement séquellaire de la coiffe apicale droite.
- Stabilité de deux micronodules du lobe moyen et de Fowler droit d'aspect comparable aux examens du mars 2022.

##### **A l'étage abdomino-pelvien :**

- Rehaussement homogène du foie.
- Rehaussement normal de l'axe splénoportal.
- Aspect TDM normal du pancréas, de la rate et des surrénales.
- Reins d'aspect morphologique et fonctionnel normal, siègent des kystes simples dont le plus volumineux est à développement exophytique polaire supérieur gauche de 31mm de diamètre.

MME. MOUZABI EP MABROUR NAIMA

- Vessie de bonne capacité ne montrant pas d'anomalie.
- Estomac en réplétion à paroi fine sans anomalie focale de densité ou de prise de contraste notable en particulier au niveau de la grande courbure.
- Absence d'épaississement pariétal digestif scannographiquement décelable.
- Absence d'adénopathie abdomino-pelvienne.
- Absence d'épanchement ou de nodule péritonéal.

Sur le plan osseux :

- Absence de lésion focale lytique ou condensante d'allure secondaire aux étages explorés.

Conclusion :

TDM thoraco-abdomino-pelvienne ne révélant pas d'anomalie évolutive en dehors de l'existence d'une circulation collatérale médiastinale antérieure avec absence d'opacification de la veine sous clavière droite, nécessitant un complément par un écho doppler.

DR LAHLOU NEZHA

